



PSE1

PREMIERS SECOURS EN ÉQUIPE DE NIVEAU 1

Formation initiale

CONDITIONS D'ADMISSION

Le stage de formation PSE1 est ouvert à toute personne y compris les Personnes en Situation d'Handicap (PSH) qui désire avoir une activité professionnelle, bénévole ou volontaire au sein d'un organisme public ou d'une association agréée de sécurité civile. Il convient d'être âgé de plus de 16 ans pour participer à cette formation.

OBJECTIFS

À la fin de la formation, le stagiaire doit être capable de prévenir les risques, d'assurer sa propre sécurité et celle des autres, et de mettre en œuvre une conduite à tenir appropriée face à une situation d'accident et/ou à une détresse physique, avec ou sans matériel de premiers secours, seul ou au sein d'une équipe appelée à participer aux secours organisés, sous le contrôle des autorités publiques.

PROGRAMME

1. Le secouriste
2. La chaîne des secours
3. La sécurité
4. L'alerte
5. L'obstruction brutale des voies aériennes
6. Les hémorragies externes
7. L'inconscience
8. L'arrêt cardio-respiratoire
9. La défibrillation automatisée externe
10. Les détresses vitales
11. Les malaises et la maladie
12. Les accidents de la peau
13. Les traumatismes des os et des articulations
14. La noyade
15. La surveillance et l'aide au déplacement
16. Synthèse

DÉCLARATION D'ACTIVITÉ ENREGISTRÉE SOUS
LE NUMÉRO 84 69 14453 69 AUPRÈS DU PRÉFET RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
(CET ENREGISTREMENT NE VAUT PAS AGRÉMENT DE L'ÉTAT)
MIS À JOUR LE 30/06/2021



Durée
35 heures
sur 4-5 jours



Lieu
Inter : 16 Rue de Monbrillant, 69003 LYON
Intra : 16 Rue de Monbrillant, 69003 LYON
ou dans vos locaux



Participants
6 à 12 stagiaires



Taux de réussite
96 %
01/01/2021
au
31/03/21



Personne en situation d' handicap
Contactez-nous



Satisfaction client
90 %
01/01/2021
au
31/03/21

Cliquer pour faire défiler les photos



TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

- › **Études de cas** : afin de faire le point sur les connaissances déjà acquises par les participants et sur celles qui leur restent à acquérir
- › **Démonstrations pratiques et apprentissages** : pour acquérir les connaissances nécessaires à la réalisation des objectifs
- › **Cas concrets** : pour appliquer les connaissances acquises dans un environnement recréé et montrer ainsi l'atteinte de l'objectif pédagogique

ÉVALUATION

- Tout au long de la formation, les stagiaires sont évalués sur :
- › leur acquisition des techniques au fur et à mesure de leur apprentissage
 - › leurs capacités de mise en œuvre des procédures, lors de mises en situation pratiques

*À l'issue de la formation, un bilan de l'ensemble des résultats obtenus est effectué, afin de décider de la validation ou non du participant à la formation PSE1. Dans certains cas, il peut être proposé une journée de rattrapage.

NB : La formation continue PSE1 devra intervenir dans les 12 mois suivant la formation initiale ou continue.

CONTACTEZ-NOUS